

Quelques Saints du Mois

par

Paulette Leblanc

Sainte Jeanne Jugan (1792-1879)
Fête le 29 août

Pour comprendre la vie et l'œuvre de Jeanne Jugan, il importe de se situer d'abord dans le contexte historique. L'année 1792 était pleine d'inquiétudes: la Révolution battait son plein; le Roi Louis XVI était en prison: il sera guillotiné le 21 janvier 1793. Les prêtres avaient dû choisir entre l'obéissance au pape ou le serment à *La constitution civile du Clergé*. Le curé qui avait baptisé Jeanne Jugan était un prêtre jureur, un ancien moine du Mont-Saint-Michel. Bientôt l'église sera transformée en magasin à fourrage pour les besoins des troupes. Et dans quelques mois commencera la guerre de Vendée, et la "chouannerie". Pendant plusieurs années ce ne seront plus que violences, exécutions sommaires, insécurité et misères qui marqueront pendant longtemps tous les habitants de l'Ouest de la France.

La ville de Cancale était pauvre. L'hiver 1794-1795 fut particulièrement terrible. Les conséquences se firent rapidement sentir: outre les méfaits de la guerre, il fallait se méfier des bandes criminelles qui semaient la terreur dans les campagnes. Il n'y avait aucune aide sociale pour apaiser toutes ces misères, mais les familles savaient s'entraider, et prier. C'est dans ce contexte que naquit, près de Cancale, petit port de pêche situé sur la Manche, le 25 octobre 1792, dans une famille de marins- pêcheurs, celle qui deviendra la fondatrice de la Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres: Jeanne Jugan. Elle était le cinquième enfant de Joseph Jugan, pêcheur qui disparut en mer quatre ans plus tard, après la naissance de trois autres enfants. Sur les huit enfants de la famille, quatre mourront en bas âge. Quand elle eut atteint l'âge de quinze ou seize ans, Jeanne fut employée comme aide-cuisinière dans une famille noble. Jeanne apprit alors les usages des familles de la haute société.

En 1816, âgée de 25 ans, Jeanne suivit une mission paroissiale de trois semaines, organisée à Cancale. Elle comprit que Dieu la voulait à son service. Une sensation étrange avait ému son cœur, et un jour elle dit à sa mère: "*Dieu me veut pour Lui. Il me garde pour une œuvre qui n'est pas connue, qui n'est pas encore fondée.*" En 1817, elle entra, pour y travailler, à l'hôpital du Rosais, desservi par les Filles de la Sagesse. Près de 300 personnes étaient accueillies dans cet hôpital qui manquait de tout. Aussi, au bout de six ans, en 1823, Jeanne, complètement épuisée, dut-elle s'en aller.

Jeanne Jugan logea chez Marie Lecoq qui appartenait au même tiers-ordre qu'elle. Ensemble elles visitaient les pauvres et les malades et faisaient le catéchisme aux enfants de la paroisse. À la maison, elles priaient ensemble. Malheureusement, le 27 juin 1835, Marie Lecoq mourait dans les bras de Jeanne... Jeanne restait seule... Pourtant il fallait vivre, et Jeanne s'engagea pour faire des journées de service: ménage, lessives, soin et garde des malades, chez différentes familles avec qui elle créera des liens durables, notamment avec Françoise Aubert, dîtes Fanchon. En 1837 les deux amies louent un appartement à Saint-Servan, et mènent une vie rythmée par la prière et le travail. Bientôt une jeune fille de 17 ans, Virginie Trédaniel (1821-1853) se joignit à elles. Toutes les trois (Fanchon 72 ans, Jeanne 46 ans et Virginie 17 ans) menèrent une véritable vie commune. Bientôt une autre jeune fille se joignit à elles: Marie Mamet. Jeanne continuait, en dehors de ses heures de travail, à rendre service aux pauvres dont le nombre augmentait dramatiquement à Saint-Servan. Que faire? Ainsi, au début de l'hiver 1839, Jeanne recueillit une vieille femme aveugle et infirme, Anne Chauvin, à qui elle donna jusqu'à son lit. Elle-même s'installait au grenier. Ce fut l'humble début d'une grande œuvre. Jeanne avait 47 ans.

D'autres personnes sans ressources arrivèrent, et bientôt il fallut déménager. Comment faire vivre tout ce monde? Jeanne et ses amies apprirent à filer aux vieilles femmes qui le pouvaient. Ce qui serait vendu apporterait un complément aux maigres ressources de la maisonnée. Et surtout, Jeanne avait compris qu'un travail adapté était une raison de vivre pour les personnes âgées. Le nombre des pensionnaires ne cessait d'augmenter. Il fallait trouver toujours plus de dons pour faire vivre tout ce monde. On lança donc de nouvelles initiatives: une loterie, une crèche à visiter, la fabrication de tricots chauds vendus à Rennes ou à Dinan. En 1843, la Maison de la Croix accueillait 45 indigents; il y en aura 60 en 1845. Et tous les pauvres accueillis se transformaient, physiquement et moralement, au grand émerveillement des Saint-Servannais. Pourtant, il fallut se résoudre à aller quêter.

En mai 1842, la petite association écrivit son règlement de vie et de travail hospitalier, inspiré de la règle des Frères de Saint Jean de Dieu. Jeanne Jugan en fut élue la supérieure religieuse, en présence de l'abbé Auguste Le Pailleur, vicaire à Saint-Servan. Le nom de "Servantes des Pauvres" fut adopté. En décembre 1843, Jeanne fut réélue supérieure. Pourtant, quelques jours plus tard, de sa propre autorité, l'abbé Le Pailleur annula l'élection et choisit Marie Mamet pour la remplacer; il jugeait Jeanne d'un milieu trop humble pour assumer des responsabilités.

En 1844, les "Servantes des Pauvres" devinrent les "Sœurs des Pauvres". L'année suivante, l'Académie française décerna à Jeanne Jugan, pour son œuvre, le prix Montyon. Jeanne devenait célèbre, les journalistes s'intéressaient à elle. Au cours de l'été 1844, Mr Papin-Dupont (le saint

homme de Tours) rencontra Jeanne Jugan et fut séduit et émerveillé. Il écrivit, entre autres, dans une lettre datée du 17 septembre 1844: "*L'admiration redouble quand on voit ce bel ordre organisé par l'entremise de cinq ou six jeunes filles... le doigt de Dieu est là.*" Au printemps 1846, Mr Dupont écrivit à l'abbé Le Pailleur pour exprimer son désir de voir l'œuvre de Jeanne s'implanter à Tours. Et cela se fera bientôt.

Nous sommes en 1850: il y a déjà une dizaine de maisons et presque cent petites sœurs, toutes très jeunes. Il fallait maintenant donner à l'association un caractère vraiment religieux. Il fallait obtenir de l'Église l'approbation officielle de l'association. Le Père Massot et les Frères de Saint-Jean-de Dieu complétèrent la règle de 1846, et on la soumit à l'évêque de Rennes qui l'approuva le 29 mai 1852. Le 1er mars 1879, le pape Léon XIII approuvait les Constitutions des Petites Sœurs, pour 7 ans. Très rapidement la Congrégation ouvrit des maisons en Angleterre, en Écosse, en Belgique, en Espagne, aux États-Unis, en Afrique du nord... En 1849, la congrégation adopta définitivement le nom de *Petites Sœurs des Pauvres*.

Pour des raisons étranges, en 1852, Jeanne Jugan, dont l'abbé Le Pailleur s'était emparé du titre de "supérieur", fut définitivement écartée de toute responsabilité dans la congrégation. L'abbé Le Pailleur lui signifia aussi qu'elle devait *cesser toute relation suivie avec les bienfaiteurs*. Enfin, elle devait *se considérer comme une simple sœur, sans autorité ni responsabilité*. Jeanne Jugan vécut ce calvaire au noviciat de Saint Pern, où elle fut reléguée, pendant 26 ans, jusqu'à sa mort, le 28 août 1879. Elle avait 86 ans. Aux novices, on enseignait alors que l'abbé Le Pailleur était le fondateur de la congrégation... Jeanne Jugan vécut cette épreuve morale dans la paix et la sérénité.

Jeanne Jugan fut béatifiée le 3 octobre 1982, par le pape Jean-Paul II. Le 11 octobre 2009, Jeanne Jugan était canonisée par le pape Benoît XVI.